

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

MARCHE 2013/20 :

**AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR
GIRATOIRE RUE JEAN DE RIEUX A MARLAIS**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye – BP 24
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P)

3- Objet de la consultation :

Aménagement d'un carrefour rue Jean de Rieux à Marlais

4- Descriptif :

Le marché se décompose en un seul lot incluant des travaux de :

- Terrassements,
- Voirie,
- Assainissement eaux pluviales,
- Signalisation verticale et horizontale

Délai de réalisation : 5 semaines hors période de préparation de chantier

Démarrage : à compter de l'ordre de service.

5- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Services Techniques :
Commune d'HERBIGNAC
Tél. : 02.40.88.90.01 Fax : 02 40.40.88.89.97
Mail : contact@herbignac.com

Le dossier sera remis gratuitement sur demande écrite (courrier ou fax ou mail).

Il est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : www.herbignac-marches.com

6- Procédure ouverte

Constitution de l'offre :

- Acte d'engagement rempli, daté et signé
- Bordereau de prix unitaires, à rédiger
- Détail quantitatif estimatif rempli, daté et signé
- Le CCAP, le CCTP, les plans, signés
- Le mémoire technique à rédiger (suivant critère de notation de la valeur technique, détaillé page 7 du règlement de consultation)
- Les pièces de la candidature, demandées page 6 du règlement de consultation.

Date limite de réception des offres :

Vendredi 6 septembre 2013 à 12h00

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche, « **Procédure adaptée – Marché 2013/20 : Aménagement d'un carrefour Rue Jean de Rieux à Marlais – NE PAS OUVRIR** », à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
1 avenue de la Monneraye - BP 24
44410 HERBIGNAC

ou remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique, n'est pas autorisée.

7- Délai de validité des offres

90 jours

8- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et
Monsieur GUENEGO pour les renseignements techniques
Services Techniques
1 avenue de la Monneraye
44410 HERBIGNAC
Tel : 02.40.88.90.01 Fax : 04.40.88.89.97
Mail : contact@herbignac.com

9- Sélection des candidatures et critères de choix :

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 46 du CMP,
- Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre 6 du RC.
- Les candidatures qui ne présentent pas de garanties techniques et financières suffisantes pour effectuer les travaux.

Les critères du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse:

- 1) 60 % sur le prix
- 2) 40% sur la valeur technique de l'offre

10- Date d'envoi à la publication :

22 aout 2013